

**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère  
**Herausgeber:** Association des musiciens suisses  
**Band:** 5 (1911-1912)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Le chant au conservatoire de Paris [suite et fin]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068631>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Je pensais aussi à toutes les gares françaises où une foule impatiente attend les vainqueurs couronnés. Ce spectacle de liesse populaire est réconfortant dans ce sombre monde. Qui sait, peut-être est-il vrai quand même que la musique adoucit les mœurs<sup>1</sup> et rapproche les nations ? Si tel est le cas, continuons ! Mais de grâce, améliorons un peu la qualité du produit et que La Chaux-de-Fonds accomplisse en 1913 ce que ni Genève ni Lausanne n'ont pu réaliser : joindre l'utile à l'agréable, et penser un peu, sans oublier la légitime satisfaction des intérêts matériels, à l'*art* qui devrait se manifester dans ces grandes occasions en devenant un élément d'éducation populaire, une source de jouissances supérieures pour les masses que nos manifestations artistiques atteignent si rarement. Cette fois, le peuple vient en foule écouter et juger : offrons-lui quelque chose de plus qu'un spectacle forain.

E. P.-L.

<sup>1</sup> La Fanfare de Hénin-Liotard (Pas-de-Calais), direction Dusotoit, nous fait douter à nouveau de ce dicton. N'ayant reçu qu'un premier et deux seconds prix, elle a traité le jury de voleurs et de vendus, a insulté les demoiselles d'honneur et a traîné le drapeau vaudois dans la boue. On comprend que les fanfares vaudoises ne voudront plus à l'avenir lier leur concours cantonal à une organisation internationale qui les expose à des manifestations de ce genre. Et M. Bersier ne saurait être loué assez de ses courageuses paroles.



## Le Chant au Conservatoire de Paris

(Suite et fin)<sup>1</sup>

### Chant et théâtre.

Enfin à en juger d'après les concours, l'enseignement du Conservatoire semble ramener d'une façon à peu près exclusive l'art du chant à celui du théâtre. La plupart des morceaux de concours sont des airs d'opéra ou d'opéra-comique ; les airs d'oratorios y sont exécutés dans un style de théâtre et pareillement les rares mélodies ou ballades admises au programme. Trois jeunes demoiselles concourraient avec l'admirable *Marguerite au rouet* de Schubert ; toutes les trois — la première surtout — ont chanté cette musique si sobre comme on chante du Léoncavallo. Une autre avait eu l'excellente idée de paraître avec la *Loreley* de Liszt ; elle l'a bravement criée, d'une voix assez belle, et elle a du coup remporté son premier prix ; mais elle a fait sur le texte du thème comme sur la musique de Liszt un contresens à peu près constant, parce qu'elle a chanté cette ballade comme s'il se fût agi d'un air d'opéra. Au contraire, un concurrent, M. Hopkins, a chanté une mélodie de Schubert de la voix la plus agréable et la plus souple qu'on puisse entendre, avec une sensibilité discrète et un goût sûr. Un jury dont les hommes de théâtre — compositeurs, directeurs, acteurs — formaient la majorité ne lui a octroyé qu'un accessit : ce jeune artiste ne pourra désormais que se gâter au Conservatoire, s'il y cultive, pour obtenir un prix, l'esthétique du succès.

Il faudrait laisser aux concours d'opéra et d'opéra-comique le soin de révéler les chanteurs de théâtre, c'est-à-dire ceux qui possèdent une grande voix jointe à une prestance avantageuse et à des qualités de mouvement scénique. Pour rendre

le concours plus significatif à cet égard, il conviendrait du reste qu'il eût lieu avec un accompagnement d'orchestre et non de piano... En revanche, le concours de chant devrait abdiquer tout caractère dramatique, toute préoccupation théâtrale ; on y devrait prendre en considération, non point le volume ou la force des voix, mais leur agrément et l'art purement *vocal* avec lequel elles sont conduites ; on y devrait chercher, non point des artistes destinés au théâtre et qui feraient leurs preuves au concours d'opéra et d'opéra-comique, mais les chanteurs de concerts, les interprètes de mélodies, d'oratorios, d'œuvres où le chant se mêle à la symphonie. Nous avons en France peu de chanteurs en général et peu de chanteurs de lieder en particulier : l'enseignement vocal du Conservatoire, à en juger par le caractère et la qualité des concours annuels, semble pour une bonne part responsable de cette double pénurie.

---

Insuffisante technique et inadaptation artistique, voilà les deux traits par quoi se distingue l'enseignement vocal du Conservatoire, lorsqu'on le compare à l'enseignement instrumental de la même école. C'est une chose singulière que tant de médiocrité puisse voisiner, sous le même toit, avec tant de perfection, sans que celle-ci ait, par son exemple, amélioré celle-là. JEAN CHANTAVOINE.

---

<sup>1</sup> V. IV<sup>e</sup> année, n° 20 (15 août 1911) de la *Vie Musicale*, le début de cette excellente chronique adressée à « Excelsior » par notre distingué confrère, M. Jean Chantavoine.



## Le centenaire de la naissance de Fr. Liszt et Le Cinquantenaire de l' „Association générale allemande de musique“.

---

C'est à Heidelberg, on se le rappelle, que seront commémorées tout particulièrement ces deux grandes dates dont la coïncidence est d'autant plus intéressante que Fr. Liszt fut le fondateur de la grande Association allemande. Le festival, entièrement consacré à l'œuvre de Fr. Fiszt, commence le 22 octobre et comprend quatre grands concerts (chœur, solistes, orchestre) et deux matinées (musique de chambre). En voici le programme :

**Dimanche 22 octobre**, à trois heures de l'après-midi, à la Stadthalle : *Christus*, oratorio en trois parties d'après les paroles du Nouveau Testament et de la liturgie catholique. Solistes : M<sup>mes</sup> Noordewier-Reddingius, Ilona Durigo ; MM. Ludwig Hess, Hermann Weil, Julius Schüller. Organiste, M. H. Poppen. Chœurs de la Société Bach et de l'Académie de chant ; chœurs d'enfants des écoles. Orchestre de la ville avec des parties renforcées. Directeur, M. Philippe Wolfrum.